

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**SAINT-GERVAIS, LUNDI 1<sup>er</sup> MARS 2010**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS  
150, RUE PRINCIPALE  
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC)  
G0R 3C0**

*PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, M.R.C. DE BELLECHASSE, QC, tenue le lundi 1<sup>er</sup> mars 2010 au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil et à laquelle étaient présents :*

*Madame Diane Bilodeau  
Madame Denise Lapierre  
Monsieur Daniel Nadeau*

*Monsieur Francis Lemieux  
Madame Suzy Breton  
Monsieur Jean-Marc Lemieux*

*Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Gilles Nadeau, maire.*

*Est aussi présent, Monsieur Jérôme Fortier, directeur général & secrétaire-trésorier.*

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UNE PRIÈRE**

**2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. *Ouverture de l'assemblée par une prière*
  2. *Lecture de l'ordre du jour et adoption*
  3. *Adoption du procès-verbal*
  4. *Comptes et adoption*
  5. *Les communiqués*
  6. *Questions de l'assemblée*
  7. *Entente lors de fermeture de routes avec le M.T.Q.*
  8. *Programme d'Amélioration du réseau routier*
  9. *Demande d'exclusion à la zone agricole pour agrandissement Foyer St-Gervais*
  10. *Développement Lapierre*
  11. *Renouvellement du contrat d'assurance avec la Mutuelle des Municipalités du Québec*
  12. *Diagnostic résidentiel Mieux Consommer-Défi 5\$*
  13. *Offre de services professionnels de AXYS-Agrandissement Poste incendie*
  14. *Soumission publique Camion incendie*
  15. *Mandat et honoraires professionnels pour Demande d'autorisation dépôt à neige usée*
  16. *Centre de la Petite Enfance-Suivi*
  17. *Colloque M.R.C. de Bellechasse*
  18. *Corporation de développement communautaire de Bellechasse*
  19. *Appel d'offres publiques Vidange des étangs aérés*
  20. *Clinique d'architecture patrimoniale de la Chaudière-Appalaches*
  21. *Varia :-Soumission pour attelage de Chasse-Neige  
-Suivi rencontre avec Guy Boudreau*
- 
22. *Levée de l'assemblée*

100301 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU*

*ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec le varia ouvert.*

*Adopté unanimement*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

100302 *IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON*

*APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2010.*

*Adopté unanimement*

### **4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS**

100303 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte les comptes du mois de février tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise le directeur général à en faire le paiement :*

<i>Administration générale :</i>	<i>14 539.78\$</i>
<i>Sécurité publique:</i>	<i>9 274.24\$</i>
<i>Transport routier:</i>	<i>32 643.90\$</i>
<i>Hygiène du milieu:</i>	<i>11 249.18\$</i>
<i>Santé &amp; Bien-être :</i>	<i>0\$</i>
<i>Aménagement et urbanisme :</i>	<i>26 916.19\$</i>
<i>Loisirs et culture:</i>	<i>19 312.76\$</i>
<i>Frais de financement :</i>	<i>0\$</i>
<i>Activités financières :</i>	<i>0\$</i>
<b><i>TOTAL :</i></b>	<b><i><u>113 936.05\$</u></i></b>

*Adopté unanimement*

### **5. COMMUNIQUÉS**

5.1 *L'Arche le Printemps*  
*Objet : Remerciements*

5.2 *Myriam Lemieux et Jean-Pierre Asselin*  
*Objet : Remerciements*

5.3 *M.R.C. de Bellechasse*  
*Objet : Évolution de la population dans les 29 municipalités*

5.4 *Travail de rue-MRC de Bellechasse*  
*Objet : 2<sup>e</sup> Souper-Spectacle*

100304 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais participe au 2<sup>e</sup> Souper-bénéfice de Travail de rue de Bellechasse. Le coût du Souper-bénéfice est de 130.00\$.*

*Adopté unanimement*

5.5 *Moisson Beauce*  
*Objet : Demande de don annuelle*

5.6 *Mutuelle des Municipalités du Québec*  
*Objet : Ristourne 2009*

5.7 *Restaurant Le Bouffon*  
*Objet : Demande de remboursement des ordures 2009*

*ATTENDU QUE le restaurant Le Bouffon a fermé ses portes depuis juillet 2009;*

*ATTENDU QUE depuis juillet 2009, aucun ramassage des ordures n'a été effectué par la M.R.C. de Bellechasse;*

*EN CONSÉQUENCE,*

100305 *IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON*

*APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais rembourse la tarification des ordures du mois d'août 2009 au 31 décembre 2009 au propriétaire du restaurant Le Bouffon.*

*Adopté unanimement*

5.8 *Ministère des Transports du Québec*  
*Objet : Réduction de la capacité en charges Pont P-00988*

*Le directeur général informe les membres du conseil que les capacités en charge du pont P-00988 sont maintenant réduites. Les citoyens concernés ont été avisés et le Directeur général a interrogé le M.T.Q. concernant les charges de ses camions de déneigement et incendie qui sont tous trop lourds pour la capacité dudit pont.*

*Le M.T.Q. nous a répondu qu'il ne peut renforcer ce pont dans un court délai et que nous devons respecter les charges. Donc, si le pont s'écroule sous nos véhicules, nous serons responsables des bris.*

- 5.9 *École Nouvelle-Cadie*  
*Objet : Demande de commandite*
- 5.10 *Comité de la Parade des Fêtes du 100<sup>e</sup> de la municipalité de La Durantaye*  
*Objet : Demande de participation*
- 5.11 *Loisirs de Saint-Lazare inc.*  
*8<sup>e</sup> Souper-Bénéfice*

100306

*IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais participe au 8<sup>e</sup> Souper-bénéfice des Loisirs de Saint-Lazare inc. Le coût du Souper-bénéfice est de 100.00\$.*

*Adopté unanimement*

- 5.12 *Commission scolaire de la Côte-du-Sud*  
*Objet : Avis en regard du plan triennal 2010-2013*

- 5.13 *École Nouvelle-Cadie*  
*Objet : Patinoire extérieure*

## **6. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

*Aucune question n'est posée par l'assistance.*

## **7. ENTENTE LORS DE FERMETURE DE ROUTES AVEC LE M.T.Q.**

*Lors de situations urgentes à survenir sur le réseau routier appartenant au Ministère des Transports, celui-ci est dans l'obligation d'interdire la circulation aux usagers de la route. Pour ce faire, le Ministère désire obtenir notre collaboration afin de réaliser ces fermetures de routes de façon efficace.*

*Une Entente a été rédigée renfermant les conditions et modalités de paiement à intervenir entre les parties.*

100307

*IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE Monsieur Gilles Nadeau, maire, est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Gervais l'Entente concernant la fermeture de routes en période hivernale avec le Ministère des Transports du Québec.*

*Adopté unanimement*

## **8. PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

100308

*IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais informe la Députée de Bellechasse que les travaux routiers pouvant être admissible au Programme d'Amélioration du réseau routier sont la pulvérisation et le pavage d'une partie du 1<sup>er</sup> rang Est.*

*Adopté unanimement*

*ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 75 870\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;*

*ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables est situés sur ces routes;*

*ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;*

*ATTENDU QU'un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dument complétée.*

*POUR CES MOTIFS,*

100309

*IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

*APPUYÉ PAR SUZY BRETON*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.*

*Adopté unanimement*

## **9. DEMANDE D'EXCLUSION À LA ZONE AGRICOLE POUR L'AGRANDISSEMENT FOYER ST-GERVAIS**

*ATTENDU la demande d'exclusion à la zone agricole afin d'agrandir et de réaménager le centre d'hébergement de Saint-Gervais sur le lot 3 199 120;*

*ATTENDU que cette demande se situe à proximité d'un îlot déstructuré et qu'elle n'a qu'un très faible impact sur l'agriculture;*

*ATTENDU que cette demande ne va pas à l'encontre du schéma d'aménagement et des règlements s'y rapportant et qu'en vertu de l'Article 62, ce projet constitue un développement communautaire répondant ainsi aux critères de ladite Loi;*

*ATTENDU que le conseil de la municipalité de Saint-Gervais est en accord avec cette demande;*

*EN CONSÉQUENCE,*

100310

*IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*APPUYÉ PAR SUZY BRETON*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais présente une Demande d'exclusion à la zone agricole pour une partie du lot 3 199 120 à être acheminée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.*

*QUE le projet ne va pas à l'encontre du schéma d'aménagement et des règlements pouvant s'y rapporter.*

*QUE selon les critères énumérés à l'Article 62 de la L.P.T.A.A.Q., le projet constitue l'amélioration d'un équipement communautaire et qu'il ne va pas à l'encontre de ces critères.*

*Adopté unanimement*

#### **10. DÉVELOPPEMENT LAPIERRE**

*Le Maire et le Directeur général informent les membres du conseil de l'état d'avancement du dossier Développement Lapierre.*

*AVIS DE MOTION est donné par DANIEL NADEAU, qu'un projet de règlement décrétant un emprunt autorisant des travaux d'aqueduc, d'égout et asphaltage du développement Lapierre ainsi qu'un emprunt de 2 000 000\$ à cette fin.*

100311

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE les sommes déjà versées pour l'acquisition du terrain de Monsieur Martin Lapierre soient prises à mêmes les surplus cumulés de la municipalité et remboursées à même la vente des terrains dans le futur.*

*Adopté unanimement*

#### **11. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE AVEC LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

100312

*IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais renouvelle le contrat d'assurance avec la Mutuelle des Municipalités du Québec pour l'année 2010.*

*Adopté unanimement*

**12. DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER-DÉFI 5\$**

100313

*IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE Les Loisirs St-Gervais inc. soient autorisés comme organisme dument mandaté par la municipalité de Saint-Gervais pour le Défi 5\$ pour le programme Diagnostic résidentiel Mieux Consommer d'Hydro-Québec.*

*Adopté unanimement*

**13. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE AXYS-AGRANDISSEMENT DU POSTE INCENDIE**

100314

*IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

*APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*ET RÉSOLU QUE la confection des plans de fondation, de structure d'acier et d'aménagement extérieur soit fait par AXYS Consultants inc. au coût de 6 950.00\$ plus taxes.*

*Adopté unanimement*

**14. SOUMISSION PUBLIQUE CAMION INCENDIE**

100315

*IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais demande des soumissions publiques pour l'acquisition d'un camion incendie.*

*Adopté unanimement*

**15. MANDAT ET HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA DEMANDE D'AUTORISATION DÉPÔT À NEIGE USÉE**

*ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais a reçu un Avis d'infraction concernant son dépôt à neige usée;*

*ATTENDU QUE la municipalité ne peut plus déposer de neige usée à cet endroit sans au préalable avoir obtenu un Certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;*

*ATTENDU QUE la municipalité a déjà mandaté la firme GENIVAR pour la demande d'autorisation;*

*EN CONSÉQUENCE,*

100316 *IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON*

*APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais réitère le mandat à GENIVAR pour l'obtention d'un certificat d'autorisation et accepte les frais d'honoraires de 15 000\$ pour la présentation et l'obtention de celui-ci.*

*Adopté unanimement*

**16. CENTRE DE LA PETITE ENFANCE-SUIVI**

*Le maire et le Directeur général informent les membres du conseil de l'état d'avancement du dossier.*

**17. COLLOQUE M.R.C. DE BELLECHASSE.**

100317 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU*

*ET RÉSOLU QU'une personne participe au Colloque de la M.R.C. de Bellechasse les 22 et 23 avril prochains. Les frais de séjours seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.*

*Adopté unanimement*

**18. CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE BELLECHASSE**

100318 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais accepte que la Corporation de Développement Communautaire de Bellechasse tienne le Salon, La Grande Randonnée 2010-2012 qui permettront à tous les citoyennes et citoyens d'avoir accès à des informations sur les groupes communautaires, institutionnels, municipaux, publiques et d'économie sociale présents sur le territoire de Bellechasse*

*Adopté unanimement*

**19. APPEL D'OFFRES PUBLIQUE VIDANGE DES ÉTANGS AÉRÉS**

100319 *IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais lance des Appels d'offres publiques pour la vidange des étangs aérés.*

*Adopté unanimement*

**20. CLINIQUE D'ARCHITECTURE PATRIMONIALE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

*Le Directeur général informe les membres du conseil d'une Clinique d'Architecture patrimoniale aura lieu en Chaudière-Appalaches.*

**21. SOUMISSION POUR ATTELAGE DE CHASSE-NEIGE**

100320

*IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais invite Les Machineries TENCO inc. ainsi que Les Équipements Larochelle inc. pour soumissionner sur les attelages de chasse-neige.*

*Adopté unanimement*

**SUIVI RENCONTRE AVEC GUY BOUDREAU**

*Monsieur le maire fera le suivi avec Monsieur Boudreau dans les plus brefs délais.*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

*Je, soussigné, Jérôme Fortier, directeur général et secrétaire-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité.  
J'ai signé à Saint-Gervais, ce lundi 1<sup>er</sup> mars 2010.*

---

*Jérôme Fortier  
Directeur général  
& Secrétaire-trésorier*

**22. LA LEVÉE DE LA SÉANCE**

100321

*IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 21h30.*

*Adopté unanimement*

*Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;*

*À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):*

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*Gilles Nadeau, maire*

\_\_\_\_\_  
*Jérôme Fortier, directeur général  
& secrétaire-trésorier*